



Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	05
	Taxes et pourboires	06
	Affaires à emporter	06
	Souvenirs à rapporter	06
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	07
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	08

Formalités et conseils d'entrée dans le pays



En temps normal, pour les citoyens français, suisses, belges et canadiens, le visa n'est pas nécessaire si vous séjournez au Japon moins de 3 mois.

Le passeport en cours de validité est nécessaire.

À l'arrivée au Japon, à l'Immigration, on prendra vos empreintes digitales et une photo de vous (de face). C'est très rapide. Enfin, petit entretien (éventuel, pas systématique), puis on vous rend votre passeport.

Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité (passeport). Pour l'autorisation de sortie de territoire lorsque les enfants ne sont pas accompagnés par un de leurs parents, chaque pays a mis en place sa propre réglementation.

Ainsi, pour les mineurs français, une loi entrée en vigueur en janvier 2017 a rétabli l'autorisation de sortie du territoire. Pour voyager à l'étranger, ils doivent donc être munis d'une pièce d'identité (passeport), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale, et de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

Taxe « Sayonara » de sortie :

Depuis janvier 2019, toute personne quittant le territoire nippon, par avion ou par bateau, est redevable de la taxe « Sayonara » d'un montant de 1 000 ¥ (environ 8 €). Seuls les enfants de moins de 2 ans et les personnes en transit moins de 24h en seront exemptés.

Vous n'aurez pas à acquitter cette taxe au passage de frontière : elle est automatiquement incluse dans la prestation (avion ou bateau).

Il est possible de rapporter du Japon (sans payer de taxes) : 200 cigarettes par personne (ou 100 cigarillos ou 50 cigares, ou 250 g de tabac à fumer), 1 litre d'alcool (plus de 22°) ou 2 litres (moins de 22°), 4 bouteilles de vin, 16 litres de bière et 30 cl de parfum.



Le conseil Open : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- 1 bagage standard qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
1 accessoire (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **23 kg**.

Bagage en soute :

- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



La monnaie japonaise est le yen (¥).

Commander des yens - JPY :

Vous pouvez changer l'argent avant le départ ou sur place (taux à peu près identiques). **Mais l'idéal est d'avoir suffisamment de cash pour éviter les déconvenues.** En effet, dès que l'on quitte Tokyo, beaucoup de petits restaurants ou boutiques n'acceptent pas les cartes de paiement, mais uniquement le cash.



Distributeurs automatiques :

on peut retirer des espèces dans les distributeurs automatiques ATM. Les magasins de la chaîne 7-Eleven ont souvent des ATM. Pratique : ils sont ouverts jour et nuit, et on en trouve partout. Seul problème, parfois il y a incompatibilité avec les cartes Visa étrangères !

Les grandes postes centrales sont ouvertes tous les jours, les autres le sont en semaine uniquement (9h-17h). Mieux vaut donc retirer de l'argent avant le week-end. Ou encore auprès des banques Shinsei, HSBC

Banques japonaises :

on peut y changer de l'argent si l'on ne veut pas utiliser sa carte bancaire dans les **ATM**. Pour le change de devises, **avoir son passeport.**

Horaires : en semaine de 9h à 15h ; fermées les samedi et dimanche. Certaines banques, les grandes gares et certains hôtels disposent de guichets de change automatique.

Pour changer des devises, **quelques agents de change à Tokyo, bien plus rares à Kyoto,** permettent une procédure moins laborieuse que dans les banques.



Conseils santé et sécurité

 **L'Organisation mondiale de la santé considère que le Japon possède un niveau sanitaire équivalent à celui de l'Europe de l'Ouest.** En dépit de l'accident de la centrale de Fukushima, l'OMS juge le risque sur la santé minime. Les autorités conseillent à la population de **ne pas s'approcher à moins de 20 ou 30 km de la centrale.**

 **Il existe un vaccin pour l'encephalite japonaise : l'Ixiaro®, recommandé aux expatriés, voyageurs fréquents et touristes.** Il y a 2 injections à faire à 28 jours d'intervalles. Disponible en centres de vaccinations internationales ou en pharmacie (sur prescription). Seul bémol, le prix public de chaque dose est de 60-90 € !

Sur les parties découvertes du corps, vous pouvez appliquer des répulsifs antimoustiques assez efficaces du type DEET à 30-50 % (Insect Ecran).

Libre à vous de prévoir **une petite trousse à pharmacie** avec :

- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été)

 **Le Japon est sans doute le pays le plus sûr du monde. La criminalité, en baisse constante, figure parmi les plus faibles du monde !** C'est aussi le pays le plus organisé, celui où les dangers semblent ne pas exister du fait de l'homme mais bien du fait de la nature ou des modifications apportées à celle-ci par l'homme....

 **Pays situé dans une zone sismique active, le Japon connaît de temps en temps des séismes, et parfois des tsunamis. Le pays est aussi touché par les typhons d'automne (septembre-octobre), qui atteignent le littoral du Sud.** Là aussi, les systèmes de surveillance météorologique font bien leur travail de prévention et d'information.

 **Il est interdit de fumer en plein air, l'espace étant dit « public » :** même dans la rue, des espaces « smoking corner » sont réservés aux invétérés de la cigarette. Noter que pour les adeptes du vapotage, la règle est la même dans tous les lieux publics. Veillez à bien respecter ces consignes.

En ville, il faut être attentif aux vélos, qui circulent sur les trottoirs et prennent peu de précaution à l'égard des piétons.

Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

 Vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruit pour les personnes au sommeil léger.

Pensez à scanner ou photocopier vos factures de médecins et de pharmacies car il vous faudra souvent les envoyer en France si vous bénéficiez de la sécurité sociale et d'une mutuelle française.

Taxes et pourboires



La coutume du pourboire n'existe pas au Japon. Pire, un Japonais sera très mal à l'aise, voire vexé, si vous lui offrez un pourboire et lui donnera l'impression qu'il fait l'aumône. Le service est inclus dans l'addition, dans les bars comme dans les restaurants.

Affaires à emporter



Tout d'abord, il est important d'emporter dans votre valise **plusieurs types de vêtements allant des plus chauds au plus léger.** En effet, il n'est pas rare que le climat ne soit pas du tout le même qu'en France et que l'on se retrouve parfois avec des tenues totalement inadaptées. Des pulls alors que l'été n'est pas encore fini au Japon en plein mois d'octobre, ou encore pas de parapluie à l'arrivée alors qu'il pleut des trombes, car cela arrive fréquemment. Aussi, en ayant plusieurs tenues, vous pourrez vous changer facilement en fonction du temps et vous vous sentirez toujours bien et à l'aise.



Un **petit sac à dos** peut être utile lors de vos excursions.

Prévoir de la crème solaire et un répulsif anti-moustique.

Souvenirs à rapporter

Pour les gourmets, et facilement transportables, **les sembei**, sortes de biscuits salés en pâte de riz, idéal pour l'apéro. De même **les boîtes de gâteaux et friandises au thé matcha (thé vert).**



Les incontournables baguettes, aux designs très variés.

Un peu plus traditionnels mais tout aussi typiques : **les tabi, chaussettes spéciales pour les tong**s, qui séparent le gros orteil du reste des pieds (des mouflés pour les pieds, en quelque sorte !), ou encore les omamori (porte-bonheur) et les ema (plaques de vœux).



Raffinés et confortables, **le yukata (en coton) et le kimono (en soie)** sont très prisés.



Les poupées japonaises, à l'effigie de femmes élégantes en costume traditionnel ou de guerriers charismatiques, sont proposées dans des caissons vitrés.



Le Japon est célèbre dans le monde entier pour **ses sabres**, les fameux katanas, là aussi déclinés sous toutes les formes et à tous les prix.



Moins guerriers et, a priori, plus utile dans votre quotidien, le Japon possède **des couteaux de cuisine**, d'excellente qualité, toutefois assez coûteux !



Le Kabazaiku est un **artisanat traditionnel japonais**, qui consiste à travailler **l'écorce de cerisier**, pour recouvrir des objets, comme des plats, des boîtes, des bijoux et aussi des meubles.

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)



On trouve des téléphones publics partout au Japon. Les téléphones vert et gris acceptent des pièces de 10 ¥ et de 100 ¥ ainsi que des cartes prépayées. Les téléphones à carte IC n'acceptent que des cartes prépayées IC. **Un appel local vous coûtera 10 ¥ la minute.** Si on utilise des pièces de 100 ¥, l'appareil ne rend pas la monnaie.

On peut téléphoner à l'étranger depuis les téléphones gris ou les téléphones à carte IC, qui portent la mention « International & Domestic Card/Coin Telephone ».

Possibilité de passer des appels locaux et internationaux avec des cartes prépayées émises par plusieurs compagnies, comme la carte Moshi Moshi, et cela depuis n'importe quel téléphone public. Ces cartes prépayées sont vendues dans les supermarchés, les convenience stores (Family Mart, 7-Eleven) et les kiosques des gares.



Le téléphone portable au Japon :

Activer l'option « international » : elle est en général activée par défaut. Sinon, pensez à contacter votre opérateur pour souscrire à l'option (gratuite). Attention toutefois à le faire au moins 48h avant le départ.

Le « roaming » ou itinérance : c'est un système d'accords internationaux entre opérateurs. Concrètement, cela signifie que lorsque vous arrivez dans un pays, le nouveau réseau local s'affiche automatiquement. Vous recevez rapidement un SMS de votre opérateur qui propose un pack voyageurs plus ou moins avantageux, incluant un forfait limité de consommations téléphoniques et de connexion internet.

Forfaits étranger inclus : certains opérateurs proposent des forfaits où 35 jours de roaming par an sont offerts dans le monde entier. On peut donc cumuler plusieurs voyages à l'étranger sans se soucier de la facture au retour. Attention, si SMS, MMS et appels sont souvent illimités, la connexion internet est, elle, limitée. D'autres opérateurs offrent carrément le roaming toute l'année vers certaines destinations. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Acheter une carte SIM prépayée sur place : il suffit d'acheter à l'arrivée une carte SIM locale prépayée chez l'un des nombreux opérateurs (KDDI, NTT DoCoMo et Vodafone), dans les boutiques de téléphonie mobile des principales villes, dans les gares ou à l'aéroport. On vous attribue alors un numéro de téléphone local. Attention, on ne peut plus vous joindre sur votre numéro habituel mais uniquement sur ce nouveau numéro. **Avant de payer, essayez cette carte SIM dans votre téléphone - préalablement débloqué - afin de vérifier si celui-ci est compatible.** Pour un court séjour, on peut acheter un téléphone à carte prépayée, sans abonnement, avec l'opérateur AU. Les offres de cartes SIM se valent et se complètent : compter (données mobiles seulement) 2 500-3 200 ¥, soit 21-27 € pour 7 jours. Pour 2 semaines, 3 500-4 000 ¥, soit 29-34 €.

Autre solution très pratique, la possibilité de louer un téléphone portable japonais (Cell Phone Rental) pour la durée de votre séjour à l'arrivée à l'aéroport, auprès des compagnies SoftBank, KDDI, DoCoMo et Mobile Center (il y en a d'autres, celles-ci sont les plus connues). Prix intéressants et raisonnables.

Se connecter au wifi permet d'avoir accès au Web gratuitement. Attention, si vous ne disposez pas d'un forfait avec roaming offert, ne vous connectez pas aux réseaux 3G ou 4G, au risque de faire grimper votre facture. **La plupart des hôtels (parfois les restos et bars) disposent d'un réseau gratuit.**

Internet à bon marché au Japon : il existe une appli gratuite Japan connected Free Wifi, qui permet de se connecter aux hotspots disponibles. Autre solution, la connexion en poche pour smartphones et tablettes pour les relier à la 4G avec Pocket Wifi, à partir de 3 000 ¥ pour 1 ou 2 jours, prix très dégressifs (5 700 ¥ pour 10 jours). À réserver avant le départ sur japan-wireless.com.

·**Siège Office du tourisme de Tokyo :**

160-0023Nishishinjuku2-8-1, Tokyo Metropolitan Government Bldg. 1F

Tél. : +81 3-5321-3077

<https://www.gotokyo.org/jp/plan/tourist-info-center/index.html>

·**Ambassade de France à Tokyo :**

4-11-44, Minami-Azabu, Minato-ku,

Tokyo 106-8514

Tél. : (03) 5798-6000

·**Ambassade du Japon à Paris :**

7, Av. Hoche - 75008 Paris.

Tél. : 01 48 88 62 00.

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h.



Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence **Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7**. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (**Tél. : +33 4 76 48 70 70**)